



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE SYNTHÈSE D'AVIS

6 OCTOBRE 2021

golimumab

SIMPONI 50 et 100 mg, solution injectable en seringue et en stylo prérempli

Réévaluation

► L'essentiel

Avis favorable au maintien du remboursement dans le traitement :

- de la polyarthrite rhumatoïde active modérée à sévère uniquement en association au méthotrexate, chez les adultes, lorsque la réponse aux traitements de fond antirhumatismaux (DMARD), y compris le MTX, a été inadéquate
- du rhumatisme psoriasique actif et évolutif seul ou en association avec le MTX, chez les adultes, lorsque la réponse à un précédent traitement par DMARD a été inadéquate
- de la spondylarthrite ankylosante active sévère chez les adultes qui n'ont pas répondu de manière adéquate à un traitement conventionnel
- de la spondyloarthrite axiale active non radiographique sévère de l'adulte avec des signes objectifs d'inflammation, se traduisant par un taux élevé de protéine C réactive (CRP) et/ou de signes visibles à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), en cas de réponse inadéquate ou d'intolérance aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS).